

RCS : CHARTRES

Code greffe : 2801

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de CHARTRES atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2019 B 00475

Numéro SIREN : 851 005 769

Nom ou dénomination : 5 sur 5 Accueil

Ce dépôt a été enregistré le 05/02/2021 sous le numéro de dépôt A2021/000388

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE
..... **DE CHARTRES**

A2021/000388

Dénomination : 5 sur 5 Accueil
Adresse : 3 Avenue Nicolas Conte 28000 CHARTRES
N° de gestion : 2019B00475
N° d'identification : 851005769
N° de dépôt : A2021/000388
Date du dépôt : 05/02/2021
Pièce : Décision(s) de l'associé unique du 18/12/2020 DASU



490150

5 sur 5 Accueil
Société par actions simplifiée
Au capital de 2.500 Euros
Siège social : 3 avenue Nicolas Conté
28000 CHARTRES
851 005 769 R.C.S. CHARTRES

=====

PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIEE UNIQUE
DU 18 DECEMBRE 2020

=====

L'an deux mil vingt,
Le dix-huit décembre à vingt heures,

La société **MR INDUSTRY**, société par actions simplifiée au capital de 4.000 euros, dont le siège social est fixé à CHARTRES (28000) 3 avenue Nicolas Conté immatriculée au registre du Commerce et des Sociétés de CHARTRES sous le numéro 829 486 513

Propriétaire de la totalité des DEUX CENT CINQUANTE (250) actions émises par la Société par actions simplifiée 5 sur 5 Accueil,

Associée unique de la Société, représentée par Monsieur Mohammed MAMMAD, Président :

A PRIS LES DECISIONS SUIVANTES PORTANT SUR :

- Démission de Monsieur Sébastien RIBEMONT de ses mandat et fonctions de Président de la société 5 sur 5 Accueil;
- Nomination d'un nouveau Président ;
- Démission de Monsieur Mohammed MAMMAD de ses mandat et fonctions de Directeur Général de la société 5 sur 5 Accueil;
- Nomination de nouveaux Directeurs Généraux ;
- Administration de la Société CINQ SUR CINQ SECURITE à compter du 21 décembre 2020;
- Pouvoirs à conférer en vue de l'accomplissement des formalités ;
- Questions diverses.

Monsieur Sébastien RIBEMONT, Président de séance, dépose ensuite sur le bureau et met à la disposition de l'Assemblée, les documents suivants, savoir :

- . les statuts de la Société 5 sur 5 Accueil;
- . le registre des procès-verbaux des délibérations des Assemblées Générales Ordinaires et Extraordinaires ;

Sn

M.M

- . le dossier juridique ouvert au nom de la Société 5 sur 5 Accueil;
- . le rapport du Président ;
- . les lettres de démission de Messieurs Sébastien RIBEMONT et Mohammed MAMMAD ;

Monsieur Sébastien RIBEMONT, Président de séance, donne ensuite lecture du rapport du Président sur les différentes questions inscrites à l'ordre du jour.

Puis Monsieur Sébastien RIBEMONT, Président de séance, déclare la discussion ouverte et invite l'associé unique à prendre la parole pour le cas où il souhaiterait intervenir sur l'un quelconque des points prévus à l'ordre du jour.

Après discussion et échange de vues et d'observations sur chacune des questions figurant à l'ordre du jour,

Et personne ne demandant plus la parole, Monsieur Sébastien RIBEMONT, Président de séance, constate que sont adoptées les décisions suivantes :

= DECISIONS =

PREMIERE DECISION

L'Associée unique, après avoir entendu la lecture du rapport du Président, les informations, explications et précisions complémentaires fournies verbalement au cours de la discussion, et sous réserve du changement de majorité qui doit intervenir au sein du capital social de la Société 5 sur 5 Accueil suite aux cessions d'actions devant intervenir le 21 décembre 2020,

Prend acte de la décision prise par Monsieur Sébastien RIBEMONT de démissionner, à compter du 21 décembre 2020, de ses mandat et fonctions de Président de la Société 5 sur 5 Accueil

DEUXIEME DECISION

L'Associée unique désigne en qualité de Président- Directeur Général de la Société 5 sur 5 Accueil, à compter du 21 décembre 2020, sous réserve de la réalisation des cessions d'actions autorisées ce même jour :

Monsieur Yosseph LEVY,
né le 6 octobre 1984 à Aix-les-Bains (73),
demeurant 85 avenue Jean-Baptiste CHAMPEVAL – 94000 CRETEIL

Monsieur Yosseph LEVY accepte ses fonctions de Président-Directeur Général et confirme qu'il remplit les conditions légales et réglementaires ainsi que celles posées par les statuts pour l'exercice de ces fonctions.

Sn
MM

TROISIEME DECISION

L'Associée unique décide que Monsieur Yosseph LEVY exercera ses tâches, fonctions et responsabilités avec les pouvoirs et prérogatives prévus dans les statuts.

QUATRIEME DECISION

L'Associée unique, après avoir entendu la lecture du rapport du Président, les informations, explications et précisions complémentaires fournies verbalement au cours de la discussion, et sous réserve du changement de majorité qui doit intervenir au sein du capital social de la Société 5 sur 5 Accueil suite aux cessions d'actions devant intervenir le 21 décembre 2020,

Prend acte de la décision prise par Monsieur Mohammed MAMMAD de démissionner, à compter du 21 décembre 2020, de ses mandat et fonctions de Directeur Général de la Société 5 sur 5 Accueil.

CINQUIEME DECISION

L'Associée unique, sur proposition du Président, désigne en qualité de Directeur Général de la Société 5 sur 5 Accueil, à compter du 21 décembre 2020 sous réserve de la réalisation des cessions d'actions autorisées ce même jour:

Monsieur Ivan MARCIANO,
né le 9 septembre 1979 à Créteil (94),
demeurant 17 bis allée Centrale – 94000 CRETEIL

Monsieur Ivan MARCIANO accepte les fonctions de Directeur Général et confirme qu'il remplit les conditions légales et réglementaires ainsi que celles posées par les statuts pour l'exercice de ces fonctions.

SIXIEME DECISION

L'Associée unique décide que Monsieur Ivan MARCIANO, Directeur Général de la Société 5 sur 5 Accueil, exercera ses tâches, fonctions et responsabilités avec les pouvoirs et prérogatives prévus dans les statuts.

SEPTIEME DECISION

L'Associée unique, sur proposition du Président, désigne en qualité de Directeur Général de la Société 5 sur 5 Accueil, à compter du 21 décembre 2020 sous réserve de la réalisation des cessions d'actions autorisées ce même jour:

54 M.M

La Société ITQ GROUP,
Représentée par Monsieur Yosseph LEVY
Immatriculée au RCS de MEAUX sous le numéro 799 012 653

Monsieur Yosseph LEVY, en qualité de représentant de la société ITQ GROUP accepte les fonctions de Directeur Général et confirme que la société ITQ GROUP remplit les conditions légales et réglementaires ainsi que celles posées par les statuts pour l'exercice de ces fonctions.

HUITIEME DECISION

L'Associée unique confère tous pouvoirs et toutes autorisations utiles et nécessaires au Président ainsi qu'au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir, partout où besoin sera, toutes formalités indispensables de dépôt, publicité et autres qu'il y aura lieu.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, la séance est alors levée.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, la séance est alors levée.

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par le Président et l'Associée unique.

Two handwritten signatures are present in the bottom right corner of the page. The upper signature is written in blue ink and is a stylized, cursive mark. The lower signature is written in black ink and is a more complex, dense cursive signature.